



Master Arts, Lettres et Civilisations (ALC)

**Parcours Littérature française et
comparée (LFC)**

Pôle Humanités – 2023-2024

Sommaire

Bienvvenue !	5
Objectifs	5
Conditions d'admission	5
Après le Master.....	6
Informations pratiques.....	7
Le Laboratoire LAMo	8
Calendrier	9
Organisation générale du Master ALC parcours LFC.....	10
Tableau des quatre semestres	11
Modalités de validation	15
Les UE d'enseignement.....	15
Le mémoire de recherche	15
Validation de l'année	15
Deuxième session	15
Statut particulier des DA.....	15
Traitement de l'absence	16
Mentions.....	16
PREMIER SEMESTRE	17
UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)	17
UE « Langue vivante » (UE 12/32).....	18
UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)	19
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)	24
Cours d'agrégation.....	24
Cours de Sciences de l'Antiquité.....	26
UE préprofessionnelle (UE 15/35).....	28
1) « De l'ancien français au français moderne : apprentissage linguistique et écriture créative »	28
2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h).....	28
3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h).....	28

4) Latin débutant 1 (20 h)	29
5) Grec débutant 1 (20 h).....	29
6) Stage en milieu professionnel hors Université	29
7) Stage de recherche dans le laboratoire LAMo.....	29
SECOND SEMESTRE	30
UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)	30
UE Langue vivante » (UE 22/42).....	31
UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)	32
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24).....	37
Cours de Sciences de l'Antiquité.....	37
UE préprofessionnelle (UE 25)	38
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2.....	38
PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques	39
Journée d'orientation	39
Le mémoire	40
Trouver un sujet et un directeur.....	40
Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants	40
Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans	40
Dépôt de sujet.....	41
Des ateliers de formation aux ressources documentaires.....	41
Présentation du mémoire	41
Soutenance du mémoire.....	41
Déroulement de la soutenance :	42
Équipe enseignante du département de lettres modernes	43
Thématiques de recherches et d'encadrement	44

Bienvenue !

Vous vous intéressez à notre master ALC ? Que vous soyez admis ou candidat, vous trouverez ici sa présentation pour l'année 2023-2024.

Le Master ALC (Arts, Lettres, Civilisations) regroupe 4 parcours :

- Littérature française et comparée (LFC)
- Lettres-Langues (LL)
- Sciences de l'Antiquité (SDA)
- Préparation à l'Enseignement supérieur (PSE). Ce parcours n'est ouvert qu'en M2 ; c'est une préparation à l'agrégation. Il faut être déjà titulaire d'un master pour candidater.

Le présent livret ne concerne que le **parcours Littérature française et comparée (LFC)**.

Objectifs

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée.

Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si vous passez ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer son autonomie de chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, y compris en langue étrangère.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire ou culturel (colloques, rencontres).

Conditions d'admission

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé sur la plateforme MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) en mars-avril. Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1. Parfois un dossier est rejeté non par manque de motivation mais par absence des prérequis.

Conditions d'admission en Master 2 :

Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à Nantes Université et ayant validé leur M1.

Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai-début juin 2024.

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée (stages, formations...)

Quelques exemples de ce que sont devenus certains de nos étudiants et étudiantes de l'université de Nantes qui n'ont pas choisi l'enseignement :

- artistique : preneuse de son, électroacousticienne, illustratrice, coach vocal
- édition : secrétaire de rédaction, assistante de gestion éditoriale, traductrice
- événementiel : chargée d'organisation de salon
- touristique : responsable d'une maison d'hôtes culturelle
- musique : administratrice d'un ensemble musical ; journaliste musical
- numérique : directrice de la Cantine numérique (Atlantic 2.0), social media manager, data analyst
- international : chargée de mobilité européenne dans un établissement d'enseignement supérieur ; employée dans une agence marketing aux Etats-Unis.

Informations pratiques

Responsables pédagogiques du Master ALC : M. Régis Tettamanzi et Mme Françoise Rubellin

Bureaux : 213 et 219 (sur RDV)

Mail : regis.tettamanzi@univ-nantes.fr ; francoise.rubellin@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

Nous vous recommandons de consulter régulièrement :

- Votre messagerie [prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]
- L'espace Madoc du master (inscription aux cours de recherche, messages généraux).
- Les panneaux « Master 1 » et « Master 2 ». Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les annonces pour les allocations de recherche, etc.

Recherche documentaire :

Réseau : Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaires : seule la carte d'étudiant est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Catalogue : Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en lettres modernes :

1) La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. Le CIDRe propose un fonds spécialisé en lettres modernes (textes au programme des enseignements). Les documents du CIDRe peuvent également être demandés et rendus à l'accueil de la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.

2) La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin)

Horaires des BU : en temps réel [sur cette page](#).

Formations : Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux. Le responsable de la BU Censive, M. Benoît Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire.

Mise à disposition d'ordinateurs :

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte d'étudiant.

Le Laboratoire LAMo

En ce qui concerne l'initiation à la recherche, le master Arts, lettres et civilisations est adossé au laboratoire LAMo (Littératures Antiques et Modernes, Unité de Recherche 4276), dont les travaux s'articulent selon six grands axes structurants :

Axe 1 : ARCHÉOLOGIE ET POSTÉRITÉ DE SOI

Axe 2 : CONSTRUCTION LITTÉRAIRE DES NORMES ET DES HIÉRARCHIES

Axe 3 : PATRIMOINE LITTÉRAIRE ET MÉDIATISATIONS

Axe 4 : CONCERT DES ARTS

Axe 5 : SENS, SAVOIRS ET INTERPRÉTATION

Axe 6 : LA LITTÉRATURE DANS L'ESPACE DE LA MONDIALISATION

LAMo compte actuellement une quarantaine de membres permanents, issus des départements de Sciences de l'Antiquité, Lettres modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de Nantes Université, ainsi qu'une quarantaine de doctorants, une secrétaire administrative et une ingénieure d'études à temps partiel et des membres associés.

N'hésitez pas à consulter **le site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses axes, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>



Calendrier

Réunion de rentrée M1 et M2 : jeudi 14 septembre 2023 à 14h (la réunion est commune).

Inscriptions pédagogiques dans les cours

Elles se font en deux temps

1) Le 14 et 15 septembre sur Madoc

Les cours « fondamentaux » et « approfondissements de la recherche » ont une capacité d'accueil limitée (environ 25). Des inscriptions en ligne sur Madoc seront ouvertes pendant 48h juste après la réunion du 14 septembre. Si vous n'obtenez pas tous les cours que vous souhaitez, vous pouvez quand même y assister en auditeur libre.

Si vous n'avez pas accès à Madoc, signalez-le le jour de la réunion de rentrée.

2) Ensuite à la Scolarité (par internet), une fois que vous savez dans quel cours vous avez été accepté.

Il est possible de modifier un choix d'enseignement après le début des cours, mais il faut le faire très rapidement, il y a une date limite.

Début des cours : lundi 18 septembre 2023.

- **Nouveaux étudiants** : nous vous demandons d'assister aux premiers cours **même si votre inscription n'est pas encore effective** auprès de la scolarité.
- Étudiants de M1 n'ayant pas encore soutenu leur mémoire : vous devez aussi assister aux premiers cours.

Dates de soutenance du mémoire

- avant le 29 mai 2024 pour la première session,

Recommandée pour les M2 qui candidatent à une allocation de thèse

- avant le 3 juillet 2024 pour la deuxième session.

Des cas exceptionnels peuvent justifier une soutenance en septembre avec accord de votre directeur.

Allocations de thèse

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- *Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire* : il faut s'en préoccuper **dès décembre**. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2024. Si le sujet est retenu, il y a alors un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.

- *Allocations doctorales du Ministère* : c'est le directeur qui dépose un sujet (**en février**) sur la plateforme de l'école doctorale Art, Lettres, Langues (ALL) - ED 643 (<https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/>). Si le sujet est retenu, les étudiants peuvent candidater en ligne sur ce sujet. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale. Seront pris en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral **fin juin** devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

Organisation générale du Master ALC parcours LFC

Informations générales sur la structure du Master :

- Vous pouvez choisir les cours de littérature que vous voulez suivre. Mais comme il y a un nombre limité de place par cours, il se peut que tous vos choix ne puissent être satisfaits. Vous pourrez toujours assister en auditeur libre aux cours.
- Les cours de Master 1 et Master 2 sont communs.
- Si vous souhaitez passer plus tard l'agrégation, vous pouvez suivre des cours d'agrégation pour commencer à vous y préparer. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master ALC PSE (parcours Préparation Supérieure à l'enseignement), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. : ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et il faut vous y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE de méthodologie du second semestre, vous serez directement impliqué dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps ou dans l'organisation d'un événement culturel.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

Les UE dont le numéro commence par 1 ou 2 désignent le premier ou second semestre du M1.

Les UE dont le numéro commence par 3 ou 4 désignent le premier ou second semestre du M2.

Tableau des quatre semestres

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	<p>Méthodologie 1 EC 1 : Méthodologie de l'écrit (18 h) EC 2 : Événements scientifiques et culturels (24 h) Ou EC 2 : humanités et communication numériques (24 h)</p>	1h30 / semaine 2 h / semaine	2
UE 12	<p>Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 13	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 14	<p>Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi ces 12 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) : Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p> <p>Cours d'agrégation : auteur de Littérature française MA Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XIX^e s. Cours d'agrégation : question de Littérature comparée</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants : Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (1 h / semaine, cours en anglais)</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 15	<p>UE préprofessionnelle, choix : De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant 1 (20 h) Grec débutant 1 (20 h) Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	de 1 h 30 à 2 h / semaine 35 h / semestre	2
	Total ECTS		20

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	<p>Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) Ou Organisation d'un événement culturel (24 h)</p>	1 h / semaine	2
UE 22	<p>Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 23	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Problématiques transversales 2</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 24	<p>Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) : Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Problématiques transversales 2</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Réceptions de l'Antiquité (1 h / semaine) Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 25	<p>UE préprofessionnelle, choix : Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD) Latin débutant 2 (20 h) Grec débutant 2 (20 h)</p> <p>Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	2 h / semaine 1 h 30 / semaine 35 h / semestre	2
UE 26	Mémoire de recherche		20
	Total ECTS		40

MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	<p align="center">Méthodologie 1</p> <p>EC 1 : Méthodologie de l'écrit (15 h) (si pas suivi en M1)</p> <p>EC 2 : Événements scientifiques et culturels Ou EC2 : humanités et communication numériques (22 h)</p>	<p align="center">1 h 30</p> <p align="center">2 h / semaine</p>	2
UE 32	<p align="center">Langue vivante TD (24 h)</p> <p align="center">Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 33	<p align="center">Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 8)</p> <p>Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 34	<p align="center">Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) :</p> <p>Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 Concert des arts 1 Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Problématiques transversales 1</p> <p>Cours d'agrégation : auteur de Littérature française MA Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XIX^e s. Cours d'agrégation : question de Littérature comparée</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (cours en anglais, 1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 35	<p align="center">UE préprofessionnelle, choix :</p> <p align="center">De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant 3 (20 h) Grec débutant 3 (20 h)</p> <p align="center">Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p align="center">de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p align="center">35 h / semestre</p>	2
Total ECTS			20

MASTER 2 – SEMESTRE 4

Le second semestre du Master 2 est considérablement allégé en cours puisque la priorité est donnée à l'achèvement du mémoire.

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	<p>Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) Ou Organisation d'un événement culturel (24 h)</p>	2 h 00 / semaine	1
UE 42	<p>Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire ou Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 43	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Concert des arts 2 Sens, savoirs et interprétation 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 Problématiques transversales 2</p>	4 h 00 / semaine	7
UE 44	Mémoire de recherche		30
	Total ECTS		40

Modalités de validation

Les UE d'enseignement

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par l'enseignant. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Les enseignants annonceront dans leurs cours les modalités de validation proposées.

Le mémoire de recherche

La rédaction du mémoire en deux ans est devenue la norme depuis la rentrée 2019-2020, mais il est toujours possible de choisir (que l'on soit en M1 ou en M2) de faire un mémoire en un an. Il faut en convenir avec son directeur.

Validation de l'année

Le Master 1 et le Master 2 sont validés sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; mémoire = 12 ; résultat : ajourné.

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; mémoire = 9 ; résultat : ajourné.

Deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à la *moyenne de l'ensemble des UE* doivent aller au rattrapage. Ils ne repassent alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 31 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, **prendre contact avec l'enseignant concerné** (uniquement **s'il n'a pas la moyenne au bloc** des UE). Le rattrapage prend, sauf exception, la forme d'un oral.

Par ailleurs, **contrairement à la Licence**, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, **il n'est pas possible de repasser** l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). Si vous n'avez pas fait de stage au premier semestre, vous ne pouvez en faire deux au second semestre.

En cas de **redoublement**, il faut repasser tous les EC des UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne (même si on a eu la moyenne à un des deux EC), et il faut repasser toutes les UE sans EC auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

Statut particulier des DA

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier. Ils pourront se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective. Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les UE 11/31 et 21/41.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire aux responsables du master avant la fin du semestre concerné). Leur note

est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La session de rattrapage peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

Premier semestre

UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)

Cette UE est composée de deux EC obligatoires. Cependant les M2 qui ont déjà suivi l'EC 1 en sont dispensés.

EC 1 : Méthodologie de l'écrit

Mme Rubellin/M. Chetaille/Mme Souffez

Ce cours (1h30 par semaine) est destiné à exposer les exigences typographiques d'un mémoire, la gestion des notes, des annexes, la présentation de la bibliographie, etc. Il permet aux étudiants d'échanger entre eux sur leurs difficultés et leur progression. Il aborde aussi la méthode de l'introduction et la conclusion, ainsi que le déroulement de la soutenance.

M. Chetaille, responsable de la BU Censive, interviendra pour des conseils précis sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

Mme Souffez, juriste, interviendra pendant deux séances en novembre pour une initiation au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle en général.

Si des M2 n'ont pas suivi ce cours l'an dernier, ils doivent obligatoirement le suivre.

EC 2 : Obligatoire pour les M1 et les M2

L'EC2 est divisé en deux groupes : les étudiants y seront répartis par les enseignants et ne peuvent choisir. Les M1 qui sont dans le groupe 1 seront dans le groupe 2 l'année suivante ; ceux qui sont dans le groupe 2 seront dans le groupe 1 l'année suivante.

Groupe 1 : « Événements scientifiques et culturels »

Mmes Brochard et Rubellin

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec des événements du monde de la recherche et de la culture. Il traitera de l'envers du décor (en amont et en aval de l'événement) et abordera les exercices académiques et la communication culturelle à travers une approche par la pratique.

Différents formats d'annonces, d'entretiens, de podcast et de comptes rendus de colloque, de séminaire, de spectacle, d'exposition, seront envisagés.

Vous vous inscrirez en petit groupes dans l'un des projets proposés (qui vous seront annoncés en septembre 2023) : séminaires de LAMo (laboratoire de recherche), Maison de la Poésie, Orchestre national des Pays de la Loire, Festival Nature Nomade, Musée d'arts de Nantes, etc.

Le cours s'appuiera principalement sur les événements scientifiques portés par Nantes Université et sur les événements culturels de Nantes, auxquels les étudiants seront invités à se rendre et/ ou à participer.

Groupe 2 : « Humanités et communication numérique »

Mme Labbé

Le tournant numérique de la recherche, s'il a conduit à certaines innovations notables dans l'étude des textes, s'inscrit dans un déplacement ou dans une modulation plus générale de nos pratiques de communication, d'écriture et d'interprétation. En ce sens, les humanités numériques n'ont pas créé un nouveau champ de recherche en littérature mais un ensemble de méthodes - en constante évolution - appelées à se combiner à des pratiques plus anciennes, dans tous les domaines de l'enquête littéraire. Pensé comme une initiation, ce cours propose :

- une série d'ateliers conçus autour de grandes axes méthodologiques (édition de textes, bases de données, TAL (traitement automatique des langues), étude de réseaux...) pour permettre aux étudiants qui le souhaitent d'investir ces outils dans le cadre de leur travail sur le mémoire de recherche ;

- mais aussi un panorama des outils de communication numérique destinés (sans que cela soit exclusif) à la recherche (blogging scientifique, archives ouvertes, plateformes de crowdsourcing, chaînes éditoriales...).

Différents projets seront présentés par des chercheurs et des ingénieurs, qui pourront déboucher sur des propositions de stages. Ce cours sera en effet également l'occasion, le cas échéant, de réfléchir à votre choix de stage professionnalisant.

UE « Langue vivante » (UE 12/32)

Anglais

2 cours au choix : « Version et commentaire » ou « Communication et recherche »

Cours « Version et commentaire »

Mme Paris

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs. Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire. Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès la L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use* de Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Cours « Communication et recherche »

M. Lillis

« Questions of Storytelling: Slaughterhouse Five by Kurt Vonnegut »

In this class we will focus on the novel *Slaughterhouse Five*, published in 1969 by American author Kurt Vonnegut. This semi-autobiographical novel, written after the author's experience as a prisoner of war in Germany and as a witness to the bombing of Dresden in 1945, is a novel that explicitly questions its own literary form, its own voice, its own nature. Written by a traumatized veteran, this humorous, imaginative, innovative, and moving work challenges, in creative and amusing ways, the act of storytelling in the wake of the incomprehensible events witnessed during the war. Our discussions in this class will lead us to examine literary representations of memory, trauma, time, identity, language, and storytelling. In the class, we will look also at extracts from works by other writers and critics, as well as paintings and films.

Corpus:

Texts: You will need the following edition of the book: **Slaughterhouse Five**, Kurt Vonnegut, Vintage Books, London 2000, 177 pages.

Other texts (by Walter Benjamin, Salman Rushdie, and others) will be provided by the teacher in class.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)

Les axes indiqués correspondent aux 6 axes du Laboratoire LAMo (voir le site). S’y ajoutent deux cours transversaux, « ouvertures interdisciplinaires » et « problématiques transversales ».
Dans les suggestions de lectures, le lieu d’édition est Paris sauf indication contraire.

Axe 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

M. Tokarev

« Traumatismes et transformation de soi »

L’objectif de ce cours est d’analyser les transformations de soi dans des récits qui reflètent les traumatismes dûs à des migrations, déplacements et déportations qui ont fortement marqué les XX^e et XXI^e siècles. Nous mettrons au centre de notre réflexion le problème de la mémoire, tant individuelle que collective, et verrons comment la mémoire post-traumatique organise la narration dans des textes français, allemands et russes. La problématique autofictionnelle, dans tous ses avatars (biofiction, exofiction etc.), sera examinée à l’exemple des récits sur le trauma personnel (le héros autistique dans *La Défense de Loujine* de Vladimir Nabokov), le trauma de l’exil (*Le Testament français* d’Andreï Makine), celui de l’exode et de l’occupation (*Suite française* d’Irène Némirovsky), de la Shoah (*Austerlitz* de W. G. Sebald, *Charlotte* de David Foerster), du Goulag (*Récits de la Kolyma* de Varlam Chalamov) et enfin celui de la féminité (*Être ici est une splendeur. Vie de Paula M. Becker* de Marie Darrieussecq).

Tous les textes ne sont pas à lire intégralement, nous aurons recours à des extraits.

Axe 2 – Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Ligier-Degauque

« Comment enquêter sur le passé ? La société au miroir du théâtre de la première modernité. Ce que *Le Théâtre italien* de Gherardi nous apprend »

Les comédies réunies par Gherardi dans *Le Théâtre italien* (1700), jouées à Paris sur la scène de l’Hôtel de Bourgogne dans les années 1680-1690, s’intéressent autant à des enjeux sociétaux majeurs (ex. circulation de l’argent et transformation des pratiques, place des femmes et nouvelles aspirations) qu’aux détails de la vie quotidienne : que mange-t-on et que boit-on dans le Paris de la fin du XVII^e siècle ? Quelles sont les bonnes adresses, ou au contraire les lieux mal famés ? Comment circule-t-on dans les rues de Paris ? Où faut-il se promener et se montrer si l’on est du « beau monde » ? Que faut-il espérer, revendiquer, accepter... quand on est une femme vivant alors dans la capitale ? C’est à partir de ce type de questions que le cours sera conduit, avec des moments d’ateliers et de mise en situation de recherche des masterants. Le cours portera sur un objet littéraire (le théâtre), mais en intégrant des outils d’autres disciplines (ex. histoire culturelle, histoire matérielle) et en s’appuyant sur des matériaux documentaires variés (archives de police, lettres, plans de Paris etc.). Dans *Le Chapeau de Vermeer* (2010), Timothy Brook abordait les tableaux de Vermeer comme des fenêtres ouvertes sur le passé, à la fois encore perceptible et lointain : une toile de maître n’est pas une archive historique. Le cours proposera de voir comment on peut enquêter sur le passé à partir d’un matériau littéraire qui n’est, certes, pas un document, au sens où l’entendent les historiens, mais qui recrée pourtant une certaine image de la société, dans ses aspects concrets ou politiques. Codifié et inscrit dans la tradition de la comédie italienne, *Le Théâtre italien* n’est pas hors du monde.

Aucun livre à acheter. Les comédies du *Théâtre italien* qui seront travaillées en cours (en intégralité ou sous la forme d'extraits) vous seront indiquées à mesure du semestre, avec une exploitation des ressources en ligne (notamment le site gallica.bnf.fr).

Suggestions de lecture :

Pour vous familiariser avec ce théâtre, allez lire quelques pièces parmi les trois tomes du *Théâtre italien* déjà parus chez Classiques Garnier (coll. « Bibliothèque du théâtre français »), disponibles à la B.U. Il s'agit des tomes I (éd. Nathalie Marque), II (éd. Isabelle Ligier-Degauque) et V (éd. Catherine Dumas, Isabelle Ligier-Degauque et Céline Paringaux).

Recommandation particulière : lisez l'introduction du tome I du *Théâtre italien* (Classiques Garnier, 2016) signée par Nathalie Marque et Charles Mazouer (pour avoir une présentation, à la fois générale et documentée, de ce qu'est la comédie italienne, de ses origines au XVII^e siècle).

Axe 3 – Patrimonialisation et médiatisations

Mme Labbé

« Qu'est-ce que le canon littéraire ? »

Si les délimitations du canon littéraire ont pu donner lieu à débat en France et en Europe au XX^e siècle, rien de commun avec l'ampleur que celui-ci a prise aux États-Unis dans les années 1980. A cette époque, les « canon wars » divisaient le champ intellectuel ; il s'agissait entre autres de déterminer quelles œuvres seraient inscrites au programme de lectures obligatoires des premières années de formation universitaire, ce qui leur donnait *de facto* la valeur d'une culture commune. Force est de constater que l'héritage de ces « canon wars » est encore très vivant, et qu'il a été récemment réactivé, en France et dans le monde. Ce séminaire propose d'explorer les origines du débat contemporain (XIX^e-XXI^e siècles) en mettant en perspective les délimitations géographiques et chronologiques successives du canon, la diversité formelle de ses expressions dans les œuvres, la critique et les répertoires canoniques destinés au grand public, ainsi que les fonctions conférées à cet outil de construction identitaire. Il permettra, ce faisant, d'interroger les différentes dimensions de la valeur littéraire ainsi que les fonctions conférées à la littérature dans les sociétés modernes. Après une introduction théorique, le cours se concentrera sur une série d'étude de cas concernant majoritairement la construction du canon littéraire en France, tout en ouvrant quelques perspectives sur d'autres répertoires canoniques.

Des extraits de textes critiques et d'œuvres seront distribués dans le cadre du séminaire. La lecture d'un ouvrage de Julien Gracq (*Lettrines, Préférences* ou *En lisant, en écrivant*) sera proposée en début de séminaire pour préparer la dernière partie du semestre.

Suggestions de lecture :

- Harold Bloom, *The Western Canon : The Books and School of The Ages*, New York, Harold Brace and Company, 1994.
- « Le XIX^e siècle face aux canons littéraires. Persistance, remises en cause, transformations », [Revue d'histoire littéraire de la France](#) 2014/1 (vol. 114).
- « Le canon littéraire », *Littérature*, 2019/4 (n° 196).

Axe 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité

M. Forest

« Le musée imaginaire des écrivains : autour de Manet »

Dans le prolongement du cours de L1 consacré aux relations entre littérature et peinture et de celui de L3 relatif aux avant-gardes des XIX^e et XX^e siècles (mais sans pour autant qu'il soit obligatoire d'avoir préalablement suivi ces enseignements), dans le cadre du travail mené depuis plusieurs années sur la « généalogie du moderne » au sein du Master de Lettres et du laboratoire LAMo, on proposera une réflexion autour de la notion de « Musée imaginaire » (selon l'expression d'André Malraux). Il s'agira d'étudier la manière dont la notion de modernité se trouve réfléchi aux miroirs jumeaux de la littérature et de la peinture depuis le milieu du XIX^e siècle. Plus précisément, après quelques séances introductives destinées à mettre en place les repères historiques et théoriques indispensables, le cours de 2023-2024 portera sur la figure d'Edouard Manet, l'auteur de *Olympia* et du *Déjeuner sur l'herbe*, généralement considéré comme le premier des modernes et dont l'œuvre a été très largement commentée par les écrivains.

N.B : Dans le cadre de la préparation à l'agrégation sera également proposé cette année un enseignement portant sur Baudelaire. Le cours sur le Musée imaginaire, ouvert à tous, et celui sur les *Ecrits sur l'art* de Baudelaire, destiné aux agrégatifs (mais « mutualisé » et, à ce titre, susceptible d'être également suivi par les étudiants du Master Recherche), sont à la fois indépendants et complémentaires l'un de l'autre. Ils posséderont des visées et des objets différents mais les étudiants qui souhaiteraient suivre ces deux enseignements doivent s'attendre naturellement – et particulièrement : dans les séances introductives - à ce que certains points soient abordés à la fois dans l'un et dans l'autre de ces deux cours.

Corpus :

André Malraux, *Le Musée imaginaire*, rééd. « Folio », Gallimard, 1996.

Georges Bataille, *Manet*, rééd. L'Atelier contemporain, 2021.

Michel Leiris, *Le Ruban au cou d'Olympia*, rééd. « L'Imaginaire », Gallimard.

Suggestions de lecture :

Gaëtan Picon, *1963, Naissance de la Peinture moderne*, Skira, 1974.

Michel Foucault, *La peinture de Manet*, Seuil, 2004.

Pierre Bourdieu, *Sur Manet. Une Révolution symbolique*, Seuil, 2013.

Axe 5 – Sens, savoirs et interprétation

Mme Lombez

« L'épreuve du sens : poésie, traductions, interprétations, manipulations »

Ce séminaire se propose d'interroger les mécanismes de la construction du sens au miroir de la traduction de poésie, d'explorer ses spécificités et d'en cerner les principaux ressorts : qu'il s'agisse des enjeux d'une première traduction qui va souvent déterminer les conditions de la réception – succès ou échec – de tel auteur ou œuvre ou de retraductions successives qui vont tenter, le cas échéant, de « réparer » ce que la traduction initiale a parfois ignoré/laissé en marge, le désir de faire passer une œuvre poétique d'une langue à une autre s'accompagne de vrais dilemmes (traduire le sens ou la forme ? traduire en vers ou en prose ? comment restituer les effets de sonorités/de rythmes propres à chaque langue ?), d'options parfois discutables, qui varient considérablement selon les époques, le profil des traducteurs en présence, et où

l'idéologie est souvent présente. C'est notamment le cas en temps de guerre, quand la pratique de traducteurs s'effectue « sous contrainte » (propagande, censure, etc.).

A travers un large choix de textes et en se fondant sur des analyses de faits traductifs précis, on s'attachera à mettre en évidence les écueils, les apories, mais aussi les réussites d'une pratique que l'on considère encore trop souvent comme relevant d'un impossible défi. Un atelier de traduction collective sera organisé à la fin du semestre afin de permettre aux étudiants de se confronter aux réalités concrètes de la traduction poétique.

Corpus :

Choix de textes poétiques européens en traduction et en version originale (anglais, allemand ou espagnol principalement)

Suggestions de lecture :

- A. Berman, *Pour une critique des traductions – John Donne*, Gallimard, 1995.
- Y. Bonnefoy, *L'Autre langue à portée de voix – Essais sur la traduction de poésie*, Seuil, 2013.
- C. Lombez, *La Seconde Profondeur. La traduction poétique et les poètes traducteurs en Europe au XX^e siècle*, Les Belles Lettres, 2016.

Axe 6 - La République des Lettres dans la mondialisation : échanges, identités, décentrements

Mme Brochard

« Paroles autochtones. L'histoire, l'écriture dans le Canada francophone contemporain »

Ce cours s'inscrit dans le cadre du festival « Paroles autochtones. L'histoire, l'écriture dans le Canada francophone contemporain », organisé à Nantes dans l'espace Cosmopolis du 14 au 16 mars 2024. Cet événement culturel et scientifique est porté par Yann Lignereux, professeur d'histoire moderne, et Cécile Brochard, dans une perspective croisée entre histoire et littérature. Ce cours offrira donc de nombreux échanges avec le département d'Histoire et s'articulera concrètement à l'événement « Paroles autochtones », avec l'organisation en amont d'une exposition consacrée aux littératures autochtones canadiennes à la BU.

Nous réfléchissons aux enjeux poétiques et politiques des littératures autochtones canadiennes francophones, jusque dans l'intitulé qui tente de les circonscrire :

- Que sont les littératures autochtones ? Aussi utile qu'elle soit, cette appellation pose un grand nombre de questions : comment rendre compte de l'hétérogénéité linguistique et poétique des littératures autochtones ? s'agit-il d'une construction reconduisant des binarités qu'il faudrait historiciser ?
- Comment ces littératures canadiennes construisent-elles leur rapport à l'histoire de la colonisation marquée par l'expropriation territoriale ? Si le rapport aux territoires est rompu, le sentiment d'être « autochtone » perdure-t-il ?
- Comment écrire dans la « langue de l'ennemi » (Joy Harjo) ? Ces littératures francophones nous invitent à analyser le rapport des auteurs et autrices, parfois plurilingues, à la langue.

Ce cours est complémentaire de celui dispensé en 2022-2023 mais peut parfaitement être suivi par les M1.

Corpus :

Nous travaillerons sur des extraits fournis en cours et des lectures seront indiquées en fonction du travail sur l'exposition à la BU.

Suggestions de lecture :

- Joséphine Bacon, *Bâtons à message – Tshissinuatshitakana*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2009.
- Joséphine Bacon, *Un thé dans la toundra - Nipishapui nete mushuat*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2013.
- Joséphine Bacon, *Uiesh – Quelque part*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.

Ouvertures interdisciplinaires : la littérature et ses ailleurs

M. Claudel

« Le voyage dans les glaces : les romans de l'aventure extrême »

Les plus hautes latitudes de la Terre ont été, de longue date, une source d'interrogations et de rêveries. Dans les dernières années du XIX^e siècle, ces territoires interdits de l'Arctique et de l'Antarctique ont suscité une véritable course à l'aventure : de nombreuses expéditions ont été menées aussi bien au pôle Nord qu'au Pôle Sud pour tenter d'approcher ces espaces de la planète encore mystérieux. Les conditions climatiques dantesques, l'isolement et la rudesse des éléments naturels ont compliqué l'entreprise de bien des explorateurs. Beaucoup n'en sont d'ailleurs jamais revenus... Ce cours de Master n'entend pas faire l'histoire – en elle-même passionnante – de la conquête des pôles, mais observer comment, pendant près d'un siècle, le roman d'aventure imagine ces espaces lointains, à la fois sublimes et désolés, arpentés par d'intrépides pionniers. D'Edgar Allan Poe (Arthur Gordon Pym) à René Barjavel (*La Nuit des temps*), en passant par l'incontournable Jules Verne (*Les aventures du capitaine Hatteras*, *Le Sphinx des glaces*) et Howard Phillips Lovecraft (*At the Mountains of Madness*), la fiction en prose a bien souvent imaginé des voyages sans retour vers les glaces de l'Arctique ou de l'Antarctique : des périple « ultimes », teintés d'une touche de fantastique, d'un brin de science-fiction, d'un zeste de cauchemar, offrant aux héros des émotions extrêmes : ivresse de la découverte, vertige du néant, voire folie pure et simple.

Corpus :

- Edgar Allan Poe, *Les Aventures d'Arthur Gordon Pym* [*The Narrative of Arthur Gordon Pym of Nantucket*] (1838)
- Jules Verne, *Les Aventures du Capitaine Hatteras* (1866)
- Jules Verne, *Le Sphinx des glaces* (1897)
- Howard Phillips Lovecraft, *Les Montagnes hallucinées* [*At the Mountains of Madness*] (1936)
- René Barjavel, *La Nuit des temps* (1968)

Suggestions de lecture :

- Emmanuel Hussenet, *Rêveurs de pôles. Les régions polaires dans l'imaginaire occidental*, Seuil, collection « 7^e Continent », 2004

Problématiques transversales

Mme Rubellin

« Du manuscrit à l'imprimé : pratiques et enjeux dans la première modernité »

Ce cours propose une initiation à l'édition de manuscrits antérieurs à la Révolution française en prenant appui sur des documents inédits. Il commencera par une introduction à la bibliologie : à partir d'exemplaires de livres anciens apportés en classe, on abordera la fabrication du livre, la question des privilèges et des approbations, les manières de reconnaître les contrefaçons, les fausses adresses, etc.

Nous évoquerons aussi l'approche codicologique (qui concerne les supports de l'écriture, notamment le papier et tout ce qu'il peut révéler). Puis seront présentés l'organisation du contrôle par les autorités et le marché de la littérature illicite : « un quart des personnes enfermées à la Bastille entre 1660 et 1790 sont des imprimeurs, des libraires, des artisans du livre et des colporteurs » (Isabelle Bernier).

Le cours comportera des séances pratiques permettant de s'entraîner à déchiffrer et à transcrire des manuscrits : un travail collectif sera accompli à partir d'une pièce de théâtre inédite, qui pourra ensuite être publiée sur internet. Ce sera l'occasion d'évoquer le traitement des marques de censure, des *marginalia* (annotations manuscrites en marge d'un texte), le métier de copiste/secrétaire, le rôle des collectionneurs de manuscrits sous l'Ancien régime.

Les nouvelles possibilités offertes pour ces textes par la publication numérique seront expérimentées. Une visite aux Archives départementales de Loire-Atlantique ou aux Archives de Nantes est prévue, pour permettre une rencontre sensorielle avec des manuscrits du XVIII^e siècle.

Suggestions de lecture :

Robert Darnton, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Gallimard, 1991

Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, [1^{ère} éd. 1989], Seuil, coll. Points, 1997

Frédéric Clavert et Caroline Muller : *Le Goût de l'archive à l'ère numérique* (2017) en ligne : <https://gout-numerique.net/>

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)

Vous devez choisir

- 2 EC parmi les 8 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) et les cours d'agrégation présentés ci-dessous

Ou

- 1 EC parmi les 8 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) et les cours d'agrégation, et 2 EC parmi les cours de Sciences de l'Antiquité présentés ci-dessous.

Cours d'agrégation

1) Cours de Littérature française du Moyen Age mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) :

Mme Gaucher-Rémond

Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014

De quoi rit-on ? La réponse varie selon les époques. La distance qui nous sépare du Moyen Âge brouille parfois notre perception des formes d'écriture et de pensée. Le rire médiéval doit être replacé dans son contexte : lié à la notion de désordre, il instaure un espace de liberté provisoire où s'expriment les sujets « bas », dont il s'agit d'exorciser la portée anxiogène (angoisse de la corruption charnelle, de la sexualité, de la mort...).

Appelés par la critique « contes à rire », les fabliaux, apparus pour la plupart au XIII^e siècle, nous invitent à évaluer les procédés et les enjeux du comique médiéval. Le programme repose sur une sélection de textes représentatifs de ce genre littéraire, dont le registre, empreint de trivialité, va à l'encontre de l'idéalisme chevaleresque et courtois. On interrogera le fonctionnement de l'écriture de la brièveté, le style « bas » dont relèvent les caractères et les intrigues, ainsi que les aspects fondateurs du rire médiéval que sont la ruse, la violence, l'obscénité, le renversement carnavalesque, l'ambiguïté du langage – tout autant d'exutoires à une réalité, dépeinte sans complaisance et qu'il s'agit d'oublier.

Pour la bibliographie, consulter la brochure du Master PSE.

2) Cours de Littérature française du XIX^e siècle mutualisé avec le Master PSE :

M. Forest

Charles Baudelaire, *Écrits sur l'art*, édition de Francis Moulinat, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques », 1992 : « Salon de 1845 » (p. 49-121), « Salon de 1846 » (p. 135-242), « Salon de 1859 » (p. 349-446)

On considérera qu'un étudiant en lettres possède nécessairement une bonne connaissance de l'œuvre poétique de Baudelaire. Elle est indispensable. L'étude des *Écrits sur l'art* exige également que ne soient pas ignorés les principaux textes critiques consacrés par Baudelaire à la littérature. Ils sont notamment disponibles au Livre de Poche sous le titre de *Écrits sur la littérature*.

Seuls les Salons de 1845, 1846 et 1859 sont au programme du concours. Néanmoins, il importe d'avoir lu la totalité du volume. On accordera une attention toute particulière au long texte intitulé : « Le peintre de la vie moderne » - texte essentiel et dont on doit s'étonner qu'il ne figure pas également au programme.

L'attention est attirée sur le caractère spécifique du travail qui devra être accompli. Il s'agira en effet d'étudier littérairement (dans la perspective et selon les exigences du concours) des textes critiques consacrés par un écrivain à la peinture. Et non pas, comme c'est le plus souvent le cas, du roman, de la poésie ou du théâtre. Cela implique que soient possédées des connaissances relatives à la peinture dont parle Baudelaire mais aussi que soit menée une réflexion sur le genre du Salon et, plus largement, sur les problèmes que soulève et les perspectives qu'ouvre le dialogue que la littérature engage avec la peinture. Une partie du cours sera consacrée à ces questions de manière à fournir aux étudiants les éléments indispensables à la compréhension des *Écrits sur l'art*.

Pour la bibliographie, consulter la brochure du Master PSE.

3) Cours de Littérature comparée mutualisés avec le Master PSE :

M. Postel

Les étudiants de M2 qui pensent préparer l'agrégation en 2024-2025 sont invité à suivre le cours suivant (dont le programme va rester deux ans) :

3a) Romans du « réalisme magique »

Programme :

- Gabriel García Márquez, *Cent ans de solitude* (*Cien años de soledad*, 1967), préface de Vincent Message, traduit de l'espagnol (Colombie) par Claude et Carmen Durand, Paris, Le Seuil, « Points », 2022.
- Salman Rushdie, *Les Enfants de minuit* (*Midnight's Children*, 1981), traduit de l'anglais par Jean Guilloineau, Paris, Gallimard, « Folio », 2010.
- Lianke Yan, *La Fuite du temps* (*Ri guang liu nian*, 1998), traduit du chinois par Brigitte Guilbaud, Arles, Philippe Picquier, « Picquier Poche », 2018.

Le cours porte sur trois romans qui épousent la trame historique d'un pays traversant une phase de construction ou de reconstruction : la Colombie qui tente de s'émanciper des dominations coloniales et néocoloniales, l'Inde qui invente son indépendance, la Chine qui traverse l'époque maoïste et se convertit à l'économie de marché.

Les principaux enjeux concernant :

- L'inscription dans un courant dont on considère que le roman de Márquez est le « prototype » (mais on peut penser à bien d'autres romans antérieurs comme *Le Tambour* de Günter Grass, 1959), courant qui a priori s'inscrit dans une culture et un espace précis (thèse d'Alejo Carpentier), mais qui a gagné le monde entier, en particulier des littératures dites « périphériques » : il s'agira donc de s'interroger sur la pertinence de la dénomination « réalisme magique » concernant les deux romans indien et chinois ;

- Les liens entre le roman et l'histoire envisagée sur une durée assez longue (plusieurs décennies et plusieurs générations) ;
- L'usage romanesque des mythes locaux ou croyances locales ;
- De multiples enjeux littéraires autour du roman moderne (*mimesis*, fantastique, poésie, jeux métaleptiques, etc.) et de la philosophie (vérité objective et vérités subjectives, individu et collectivité, etc.).

Pour la bibliographie, consulter la brochure du Master PSE.

M. Postel faisant les cours sur les deux programmes, il est possible d'accepter quelques étudiants dans le cours de l'autre question d'agrégation

3b) Théâtres de l'amour et de la mémoire

Programme :

- Kālidāsa, *Śakuntalā au signe de reconnaissance*, dans *Le Théâtre de Kālidāsa*, traduit du sanskrit et du prākṛit, préfacé et annoté par Lyne Bansat-Boudon, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », n° 92, 1996.
- William Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, traduit de l'anglais par Jean-Michel Déprats, édition de Gisèle Venet, édition bilingue, Paris, Gallimard, « Folio Théâtre », n° 81, 2003.
- Luigi Pirandello, *Comme tu me veux*, traduit de l'italien par Stéphane Braunschweig, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2021.

La question rassemble trois pièces de théâtre appartenant à des cultures éloignées à la fois géographiquement et temporellement : *Śakuntalā* est une pièce indienne écrite en sanscrit attribuée au poète et dramaturge de l'Inde classique Kālidāsa (IV^e siècle avant Jésus-Christ) ; *Le Songe d'une nuit d'été*, une des comédies écrite par William Shakespeare dans la première partie de sa carrière londonienne (en 1595 ou 1596), relève du théâtre élisabéthain de la Renaissance ; *Comme tu me veux* est une pièce écrite par Luigi Pirandello créée en 1930, dans le contexte du fascisme de l'entre-deux-guerres. Les trois pièces mettent en scène la rencontre amoureuse, vécue dans la fulgurance, puis la séparation des amants : par le déploiement de ressources proprement dramatiques, elles interrogent l'origine ainsi que la permanence du sentiment amoureux

Pour la bibliographie, consulter la brochure du Master PSE.

Cours de Sciences de l'Antiquité

Vous devez choisir deux cours parmi ces trois (chacun durant 1h par semaine) :

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture

Mme Thévenet

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Électre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la Médée d'Euripide, c'est déjà lire « une » Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue

jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde romain)

M. Mineo

Fin de la République et Haut-Empire

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique général de la période et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque impériale.

Bibliographie :

P. Grimal, *Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Petit, *Histoire générale de l'Empire romain. I. Le Haut-Empire (27 av. J.-C.-161 ap. J.-C.)*, Paris, 1972.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome

(cours en anglais)

M. Le Blay

Ancient cosmologies: Myths & Science

This seminar is an introduction to the study of representations and 'science' dealing with nature and cosmos in ancient societies, taking civilizations of the Mediterranean as an example. Insights on other cultural areas will also be proposed.

Two perspectives will be at stake:

Mythological thought as an explanation of the world;

First rational and theoretical systems.

Rather than opposing both perspectives, we will try to enhance the narrative dimension of each of them. We will also show that both of them are a response to the same challenge, the adaptation of human societies to their environment.

Bibliographical references:

Brisson L. & Meyerstein F. W. [1991], *Inventer l'univers. Le problème de la connaissance et les modèles cosmologiques*, Coll. L'Âne d'or, Les Belles Lettres, Paris.

Buxton R. (ed.) [1999], *From Myth to Reason? Studies in the Development of Greek Thought*, Oxford University Press, Oxford.

Coupe L. [1997], *Myth. The New Critical Idiom*, Routledge, London-New York.

Descola Ph. [2005], *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.

Dumas-Reungoat Ch. [2001], *La Fin du Monde : enquête sur l'origine du mythe*, Les Belles Lettres, Paris.

Lévi-Strauss Cl. [1962], *La pensée sauvage*, Plon, Paris (1^{ère} édition).

Nouvel Pascal [2020], *Avant toutes choses. Enquête sur les discours d'origine*, CNRS Éditions, Paris.

Veyne P. [1983], *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes. Essai sur l'imagination constituante*, Seuil, Paris.

Vitaliano D. B. [1973], *Legends of the Earth, their Geologic Origins*, Indiana University Press, Bloomington-London.

UE préprofessionnelle (UE 15/35)

Vous avez le choix entre :

- 1) De l'ancien français au français moderne (24 h)
- 2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)
- 3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
- 4) Latin débutant 1 (20 h)
- 5) Grec débutant 1 (20 h)
- 6) Stage hors Université
- 7) Stage recherche au sein du laboratoire LAMo

1) « De l'ancien français au français moderne : apprentissage linguistique et écriture créative »

Mme Gaucher-Rémond

À partir d'extraits d'œuvres médiévales, le cours prendra la forme d'ateliers en vue de réaliser des traductions ainsi que des réécritures formatives.

L'un des enjeux est de favoriser la réflexion sur la différence entre traduction, adaptation ou transposition. Orienter un texte vers la littérature jeunesse ou une diffusion grand public ne requiert pas les mêmes procédés qu'une édition savante ou une version pour concours. Ce sera l'occasion d'interroger les modes de transmission littéraire à travers les remaniements linguistiques, voire par la prise en considération des éléments iconographiques qui peuvent s'y ajouter.

Il s'agira aussi de se familiariser avec l'ancien français et ses prolongements en dépassant le stade de l'observation pour privilégier celui de la création et de l'imprégnation active. L'apprentissage par l'imitation (pastiche, parodie) permettra à la fois de vérifier « l'acquisition » des règles linguistiques et de développer la capacité à jouer sur la « productivité » de ces règles (v. André Petitjean, « Pastiche et parodie : enjeux théoriques et pédagogiques », *Pratiques*, 42 (*L'écriture-imitation*), 1984, p. 3-33 : cit. p. 9).

Conçu comme une pratique de la langue française dans sa dimension diachronique et métalinguistique, cet enseignement s'adresse aux étudiants intéressés par la recherche créative, les métiers du livre, l'édition de textes ainsi qu'aux futurs candidats aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation de Lettres modernes), appelés à maîtriser la traduction unilingue et l'analyse grammaticale des textes.

Corpus :

- *Fabliaux du Moyen Âge*, éd. et trad. Jean Dufournet, Paris, G.-F., 1998
- *Robert le Diable*, édition bilingue par E. Gaucher, Paris, Champion, 2006 (Champion Classiques / Moyen Âge, 17)
- Villon, *Poésies*, édition-traduction par J. Dufournet, Paris, G.-F., 1992

Suggestions de lecture :

- Réviser les cours d'ancien français que vous avez pu suivre en Licence ou en M1. Au besoin, se procurer une grammaire, par exemple : Laurence Hélix, *L'ancien français : morphologie, syntaxe et phonétique*, Paris, A. Colin, 2018
- Claude Buridant, « De l'ancien français au français contemporain: gué périlleux et quête du traduire. Réflexions sur la traduction des textes médiévaux en français contemporain », *Translatio litterarum ad penates Das Mittelalter Übersetzen. Traduire le Moyen Âge*, éd. par Alain Corbellari et André Schnyder, Université de Lausanne, 2005, p. 17-107.

2) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)

Préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version de l'agrégation.

3) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)

Préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version de l'agrégation.

4) Latin débutant 1 (20 h)

Mme Morvan

Ce cours débutant à destination des étudiants de Master a pour objectif de donner accès aux textes latins, notamment dans la perspective de travaux de recherche. Il consistera en une étude systématique de la grammaire du latin, adossée à des exercices de traduction. Ouvrage de référence : *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard.

5) Grec débutant 1 (20 h)

M. Le Penuizic

Le cours s'adresse aux étudiants qui n'ont jamais suivi d'enseignement de grec dans le secondaire ou qui ne l'ont pas poursuivi au-delà de la classe de 3ème. Il débute par un apprentissage de l'alphabet, puis propose une découverte des bases grammaticales et morphologiques ainsi qu'un apprentissage du lexique orienté vers l'étymologie, dans le but d'amener les étudiants à effectuer des comparaisons avec le français et les autres langues européennes. Par la réalisation d'exercices systématiques, de fiches de vocabulaire et d'entraînements à la traduction, les étudiants découvriront les éléments essentiels de la langue grecque et accéderont à une meilleure maîtrise de la langue française.

Aucun manuel n'est requis mais une bibliographie d'ouvrages recommandés sera mise à disposition des étudiants en début de semestre

6) Stage en milieu professionnel hors Université

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. Vous chercherez un stage (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre) en rapport avec vos préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage de 7 pages environ, qui doit suivre des consignes précises. **Les consignes sont déposées sur Madoc.**

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire, et envoyé par mail aux deux responsables du Master :

Les dates limites de remise de rapport seront annoncées en début d'année.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de aux responsables du master avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

7) Stage de recherche dans le laboratoire LAMo

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 35 heures effectué au sein d'un des projets du laboratoire de LAMo. Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire

afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre.

Le programme des stages de recherche que vous pouvez choisir vous sera donné en début de chaque semestre sur la page Madoc du Master.

Second semestre

UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)

Cette UE est obligatoire pour les M1 et les M2

Les étudiants sont divisés en deux groupes et répartis par les enseignants. Si on est dans le groupe 1 en M1 on sera dans le groupe 2 en M2.

Groupe 1 : « Organisation d'un événement scientifique »

Mme Grande

Cet atelier vise à permettre aux étudiantes et étudiants, tout en formalisant leur propre recherche, de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs. Après avoir envisagé les différents types d'événement scientifique (journée d'étude, colloque, table ronde, conférence, interview...), le groupe devra choisir un type d'événement et assurer son organisation, dans ses nécessités pratiques aussi bien que dans ses dimensions intellectuelles. Le calendrier du semestre fera alterner avec souplesse séances plénières et rencontres en petits groupes, atelier collectif et travail en autonomie, rencontres en présentiel et rendez-vous à distance. La validation tiendra compte du travail individuel aussi bien que de la réussite collective de l'événement réalisé, avec le souci de ne pas alourdir les évaluations déjà nombreuses en master. Les dates et modalités des cours seront communiquées à la rentrée du second semestre, mais vous pouvez déjà retenir que la première séance aura lieu lors de la première séance du semestre, afin de lancer au plus tôt la préparation de l'événement à réaliser.

Groupe 2 : « Organisation d'un événement culturel »

Mme Labbé

Après l'observation et l'analyse d'événements culturels et scientifiques proposées au premier semestre de l'année universitaire, ce cours, en parallèle avec l'EC « Organisation d'un événement scientifique », est pensé pour permettre aux étudiants de s'approprier les enjeux et les méthodes de la diffusion des savoirs à destination du grand public. En organisant un événement culturel, qui présente des œuvres accompagnées d'un discours scientifique adapté au public des non-spécialistes, les étudiants pourront acquérir une première expérience de la médiation scientifique, qui est à la fois un pilier de la vie culturelle et une composante incontournable du travail de recherche. Ils développeront leurs compétences de synthèse et de rédaction dans le cadre particulier d'un projet de vulgarisation.

UE Langue vivante » (UE 22/42)

Anglais

2 cours au choix :

« Version et commentaire »

« Communication et recherche »

Cours « version et commentaire »

M. Lillis

Cours « Communication et recherche »

Mme Paris

« The Evolution of the Representation of the Vampire figure and other Bloodsuckers in Literature and Culture. »

We will work on various supports : texts, articles, films, paintings, engravings , etc.. and try to answer the following question : why can this figure said to be an emblematic one ?

Une bibliographie sera fournie sur Madoc.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)

Axe 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

M. Messenger

« Roland Barthes et la photographie : devant le temps, devant l'image, devant la mort ».

Ce séminaire invite à questionner la pensée de l'image chez Roland Barthes (1915-1980) depuis la relation complexe qu'il noue entre la photographie, le temps et la mort. Nous partirons du postulat que Barthes est *devant l'image* comme *devant du temps*, pour reprendre la formule de Georges Didi-Huberman. Loin de condamner le discours du critique à l'assèchement et à l'enregistrement du seul thème de la vanité, cette involution dans le temps de l'image conduit l'écriture de Barthes vers des territoires inédits que nous proposons de parcourir. En s'appuyant sur un matériau inédit (les notes sur la photographie présentes dans les archives personnelles de Roland Barthes) et en questionnant la part la plus souvent marginale de son œuvre publiée (les légendes photographiques écrites par Barthes, son séminaire non prononcé sur « Proust et la photographie »), ce cours cherchera à comprendre le mode de fonctionnement de l'œil barthésien.

L'enjeu du séminaire sera alors de *déplier* la pensée barthésienne de l'image en cherchant à voir jusqu'où elle essaime, aussi bien à l'intérieur de l'œuvre de Barthes qu'au-delà d'elle, notamment à partir de 1980. C'est pourquoi, nous envisagerons un corpus élargi en proposant une réflexion qui s'ouvrira aux œuvres françaises contemporaines qui toutes articulent la littérature et la photographie en poursuivant, d'une manière ou d'une autre, les postulats de Roland Barthes (Sophie Calle, Georges Didi-Huberman, Annie Ernaux, Hervé Guibert, Pierre Bergounioux, Pierre Michon, Denis Roche).

Roland Barthes, *La Chambre claire*, Seuil, 1980.

Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Seuil, 1975.

Roland Barthes, « Proust et la photographie » [1979] in *La Préparation du roman I et II. Notes de cours et de séminaires au Collège de France, 1978-1979 et 1979-1980*, Seuil / Imec, coll. « Traces écrites », 2003, p. 385-457.

Suggestions de lecture :

Georges Didi-Huberman, *Images malgré tout*, Minit, 2003.

Paul Edwards, *Soleil noir. Photographie et littérature*, Rennes, PUR, 2008.

Denis Roche, *La disparition des lucioles* [1982], Fiction & Cie, 2016.

Axe 2 - Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Grande

« De l'invisibilité à la visibilité : le cas du viol en littérature »

Ce cours veut prendre pour objet la représentation littéraire du viol, du XVI^e au XVIII^e siècle essentiellement, mais avec des perspectives encore plus larges, du côté des textes fondateurs de notre culture et jusqu'à l'extrême contemporain. Alors que l'histoire du droit prouve le déni social qui a longtemps prévalu à l'égard d'un crime socialement invisibilisé, la littérature a en effet tenu un discours plus divers. Loin d'être un tabou, ce sujet apparaît plutôt fréquemment dans les textes, et dans des genres variés, relevant de la fiction comme

de la non-fiction : le roman, la nouvelle, les mémoires évidemment, mais aussi le conte et la poésie avec la pastorale, et encore le théâtre avec les tragédies qui prennent par exemple pour sujet l'antique viol de Lucrece. Même si la violence de l'acte est parfois minorée, au point d'en devenir invisible aux yeux de lecteurs devenus complices, il n'empêche que sa présence effective, ou sa seule menace, donnent lieu à épisodes ou à suspens et suscitent commentaires et interrogations. On s'interrogera ainsi sur les mises en texte et les mises en scène du viol pour réfléchir aux notions de visibilité et d'invisibilisation, fondatrices des hiérarchies culturelles.

Corpus :

Le cours n'étudiera pas une œuvre précise, mais s'appuiera sur une multiplicité d'exemples. On peut penser à lire/relire, de ce point de vue, *Les Métamorphoses* d'Ovide (Folio), *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre (GF), *Titus Andronicus* de Shakespeare (GF), Scédase ou l'hospitalité violée dans Théâtre de la cruauté (éd. C. Biet, coll. "Bouquins, Laffont, 2006), quelques nouvelles de Jean-Pierre Camus (*L'Amphithéâtre sanglant* [1630], éd. S. Ferrari, Honoré Champion, 2001 ; *Les Spectacles d'horreur* [1630], éd. N. Cremona, Presses universitaires de Rennes, 2010), "Le Prince Marcassin" dans *Contes des fées* de Mme d'Aulnoy (Honoré Champion), "Le petit Chaperon rouge" de Charles Perrault (Livre de Poche), Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, ou encore Sade, *Les Infortunes de la vertu* (GF). Des extraits seront disponibles sur Madoc.

Suggestions de lecture :

-*Viol et ravissement*, Le Verger, 2013, n° IV, collectif disponible en ligne sur le site Cornucopia.

Martin, Christophe, « De la théorie du moment à l'hypothèse du viol », dans Susan Van Dijk et Madeleine Van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800 : la question du "gender"*. Actes du XIV^e colloque de la SATOR, Louvain, Éditions Peeters, 2002, p. 308-317.

Vigarello, Georges, *Histoire du viol, XVI^e-XX^e siècle*, Seuil, coll. « Points Histoire », 1998.

Axe 3 - Patrimonialisation et médiatisations

Mme Millon-Hazo

« L'Humanisme est-il un féminisme ? Un autre regard sur les lettres humaines (XII^e-XVI^e siècles) »

Durant ce séminaire de Master, nous nous interrogerons sur la notion d'humanisme, son histoire, ses définitions, ses représentant-e-s, ses bornes chronologiques. Il s'agira de rassembler ensemble nos représentations scolaires et universitaires de l'humanisme, largement hérité du XVIII^e siècle, pour refonder en raison ce mouvement philologique, philosophique et culturel.

Outre cette interrogation historique, portant sur la période de l'humanisme, nous questionnerons le genre de l'humanisme. Ce courant intègre-t-il des femmes ? Repère-t-on des clergesses, des autrices, des poétesses parmi les grands penseurs de l'humanisme ? Se sont-elles ménagées une place ? Ont-elles été invisibilisées par l'histoire littéraire et philosophique ? Ont-elles été valorisées ou bien dépréciées par leurs confrères ? Bref, l'humanisme est-il un courant masculiniste ? Peut-on y déceler des voix féminines et féministes ?

Corpus :

Marie de France, *Lais* ; Chrétien de Troyes, *Romans* ; Christine de Pizan, *La Cité des dames*, *Le Livre des épîtres du débat sur le Roman de la Rose* ; Pernelle du Guillet, *Rimes* ; Louise Labé, *Œuvres* ; François Rabelais, *Livres*.

Suggestions de lecture :

Philipp Desan et Ann Arbor (éd.), *Humanism in Crisis : The Decline of the French Renaissance*, Michigan, University of Michigan Press, 1991 ;

Diane Desrosiers-Bonin, *Rabelais et l'humanisme civil, Études rabelaisiennes*, XXVII, Genève, Droz, 1992 ;

Thomas Golsenne, « L'homme est la mesure de toute chose (ou comment l'humanisme de la Renaissance est fondé sur deux malentendus) », *Adam et l'Astragale. Essais d'anthropologie et d'histoire sur les limites de l'humain*, éd. Gil Bartholeyns, « Il faut rattacher le terme d'humanisme et celui d'humaniste à sa racine

latine, que l'on retrouve dans toutes les langues romanes : homo / homme, ou plutôt humanus / humain. L'humaniste sera le maestro di umanità, celui qui enseigne, qui aime ou qui pratique les studia humanitatis ou les litterae humaniores (encore appelées bonae litterae). »

Jean-Claude Margolin-Pierre-Olivier Dittmar, Thomas Golsenne, Misgav Har-Peled et Vincent Jolivet, préfacé par Jean-Claude Schmitt, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 223-261.

Axe 4 - Le concert des arts : littérature et intermédialité

Mme Avignon

« L'infini seul est son objet » : splendeurs et misères de l'absolu musical aux XXe et XIXe siècles »

Sur le terreau du romantisme, la musique se voit doter d'un statut d'exception au sein de la hiérarchie des arts. Nantie d'une supériorité ontologique, elle devient une voie d'accès à l'infini, à l'absolu, à l'idéal. Pourtant, le revers de cette promotion remarquable n'est jamais loin. « *Cave musicam !* », écrira Nietzsche, fustigeant les langueurs wagnériennes. Avec pour toile de fond les désastres historiques du xx^e siècle, le soupçon d'une irresponsabilité morale et politique continue de peser sur l'art des sons, sans que l'écho des discours romantiques ait cessé pour autant de résonner.

Ce séminaire articulera l'étude d'une œuvre qui concentre ces enjeux – le *Doktor Faustus* de Thomas Mann – et un parcours historique entrepris à travers la lecture de textes complémentaires, l'analyse de documents iconographiques, cinématographiques, et d'œuvres musicales.

Corpus :

Thomas Mann, *Le Docteur Faustus* [*Doktor Faustus*, 1947], traduit de l'allemand par Louise Servicen, préface de Michel Tournier, Paris, Le Livre de Poche.

Suggestions de lecture :

- Balzac, *Sarrasine. Gambara. Massimilla Doni* [1830-1837], Gallimard, « Folio ».
- Tolstoï, *La Sonate à Kreutzer* [*Krejcerova Sonata*, 1889], Gallimard, « Folio ».
- Elfriede Jelinek, *La Pianiste* [*Die Klavierspielerin*, 1983], Seuil, « Points ».

Axe 5 - Sens, savoirs et interprétation

M. Méniel

« Émotions, savoirs et littérature du Moyen Âge au Siècle des Lumières »

« Passions », « émotions », « sentiments », « affects » : ces termes renvoient à certaines des expériences les plus intenses qu'il soit donné à l'être humain de faire. Entre le Moyen Âge et le Siècle des Lumières, la littérature comprend peu à peu que les émotions constituent son objet privilégié. Or, chaque genre littéraire et chaque savoir (médecine, théologie, droit, pédagogie, rhétorique...) leur donne un éclairage différent. Ainsi, la colère peut être une qualité pour le héros épique et un vice pour le personnage d'histoire tragique ; elle peut être un péché pour la théologie et une circonstance atténuante pour le droit. De plus l'image des passions varie dans le temps : des passions médiévales comme l'acédie ou la lycanthropie ont aujourd'hui disparu ; la mélancolie qui était au Moyen Âge et à la Renaissance une cause de folie est devenue à l'époque romantique « le bonheur d'être triste » (Victor Hugo) et de nos jours un vague mal-être.

Ce cours de master prolonge celui de l'an dernier, bien que l'approche et les textes abordés soient nouveaux (il n'est donc pas indispensable de l'avoir suivi en M1). Il se présentera comme un séminaire comprenant

deux types d'interventions : l'enseignant prendra en charge la plupart des séances sur des passions envisagées sur tel texte en particulier ou sur la longue période, afin de permettre un dialogue entre les époques littéraires ; des étudiants volontaires travaillant sur des passions, sur des genres littéraires ou sur des savoirs présenteront leur recherche personnelle. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les types d'approche, sur les méthodes et sur les instruments de travail qui peuvent servir à l'analyse du discours des passions en littérature, du Moyen Âge à la première modernité. Une large place sera réservée à la discussion entre les intervenants et les participants.

Corpus :

Le cours n'étudiera pas une œuvre précise, mais s'appuiera sur une multiplicité d'exemples. On peut penser à lire/relire, de ce point de vue, *La Chanson de Guillaume*, *L'Adolescence clémentine* de Clément Marot ; *Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* de Bonaventure des Périers, *Gargantua* de Rabelais, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry, *Les Essais* de Montaigne, *Mémoires* du Cardinal de Retz. ; *Andromaque* de Racine, *Le Neveu de Rameau* de Diderot, *Dictionnaire Philosophique* de Voltaire.

Suggestions de lecture :

BOQUET (Damien) et NAGY (Piroska). *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil (Coll. L'univers historique), 2015.

CORBIN (Alain), COURTINE (Jean-Jacques), VIGARELLO (Georges), dir. *Histoire des émotions, 1, De l'Antiquité aux Lumières*, volume dir par G. Vigarello, Paris, Le Seuil (Coll. Points), 2021.

LECERCLE (François) et PERRIER (Simone), dir. *La poétique des passions à la Renaissance*, mélanges offerts à Françoise Charpentier, Champion, 2001.

YON (Bernard), éd. *La Peinture des passions de la Renaissance à l'Âge classique*. Actes du colloque international (Saint-Etienne, 10-12 avril 1991), Saint-Etienne, Pub. de l'Univ., 1995.

Ouvertures interdisciplinaires : la littérature et ses ailleurs

M. Lillis

« Histoires de médecine, expériences du patient dans la littérature (XIX^e-XXI^e siècle) »

Dans ce cours, au croisement de la littérature, l'art, et la médecine, nous aurons l'occasion d'examiner la *littérarité* de la médecine et la *médicalité* de la littérature. « La santé, écrivait le médecin Leriche, c'est la vie dans le silence des organes » : en effet, le corps parle, et au-delà des connaissances du malade, un dialogue s'instaure entre les symptômes indiscrets de son corps et le médecin—lecteur instruit qui regarde, écoute, déchiffre, analyse, écrit, anticipe, et agit, selon les savoirs de son époque. Avec l'essor de la médecine au XIX^e siècle, le regard médical se focalise sur son objet, choisi ce qui est à voir et ce qui est à ignorer. Il existe un malaise devant ce qui n'a pas de forme reconnaissable—l'« informe », disait Georges Bataille—et les écrivains que nous lirons en classe cherchent parfois ce malaise, en quête de ce que la médecine a tendance à ne pas voir, à ignorer, voire à dissimuler.

En lisant plusieurs extraits de textes littéraires et médicaux, et en regardant plusieurs images et tableaux, nous verrons comment les écrivains et les artistes, travaillant souvent de concert avec les médecins—ou concurremment, ont cherché à appréhender et à dépeindre les maladies du corps et de la psyché, à illustrer le rapport à autrui dans le dialogue du médecin et du patient, ou à dessiner les jeux de pouvoir dans les espaces dédiés (chambre, hôpital, asile, clinique, laboratoire, amphithéâtre). Nous étudierons les transformations dans l'image du malade physique ou mental dans la littérature et l'art français depuis le XIX^e siècle. Nous pourrions examiner la tendance des écrivains et des artistes à adopter ou à accuser les méthodes de la médecine ; leurs désirs d'appréhender, à travers la littérature, les mystères des maladies physiologiques ou mentales, de l'extérieur ou de l'intérieur, pour nourrir la littérature ; et leur volonté d'en faire le « fond et le tuf d'une œuvre littéraire » (Baudelaire) ou de « dompter cette chimère attrayante et

redoutable, d'imposer une règle à ces esprits des nuits qui se jouent de notre raison » (Nerval). Nous pourrions discuter, donc, de représentations littéraires du patient, de la relation patient-médecin, des espaces médicaux, du langage dans la médecine, du récit médical, du regard médical, et de la possibilité de différents points de vue ou de prises de position par rapport à son objet. Nous aurons l'occasion également de parler de la « médecine narrative », du « care » (soin), et de la « bioéthique ».

Corpus :

Une anthologie de textes et une bibliographie vous seront fournies en classe.

Nous lirons des extraits littéraires de Gautier, Flaubert, Baudelaire, Nerval, Zola, Huysmans, Maupassant, Villiers de l'Île Adam, Daudet, Céline, Bataille, Beckett, Nancy, De Kerangal.

Nous lirons des extraits médicaux de Pinel, Briquet, Esquirol, Bernard, Charcot, Canguilhem, Foucault, Starobinski, Ricoeur, Didi-Huberman.

Nous regarderons des tableaux de Gervex, Brouillet, Seligman, Fourié, Lhermitte, Eakins, Vuillard, Dix.

Cette liste pourra, bien sûr, être modifiée selon nos discussions en classe. Les étudiants seront fortement encouragés à chercher et à proposer des extraits littéraires ou médicaux qui leurs sembleraient intéressants pour notre cours.

Suggestions de lecture :

« Le serment d'Hippocrates », <https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/devoirs-droits/serment-dhippocrate>

Louis-Ferdinand Céline, *Semmelweis* (1924), Gallimard, Collection Imaginaire, 1999.

Jean-Luc Nancy, *L'Intrus* (2000), Galilée, 2000.

Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants* (2014), Gallimard, Folio, 2020.

Problématiques transversales

M. Tettamanzi

« Génétique littéraire : les manuscrits retrouvés de Louis-Ferdinand Céline »

Ce cours propose une approche de la critique génétique à travers l'œuvre de Louis-Ferdinand Céline, mais en élargissant le propos. La réapparition inattendue en 2020-21 de textes romanesques inédits jusqu'alors a permis de relancer l'intérêt pour les commencements de cette œuvre ; comment devient-on Céline ? On partira d'une réflexion globale sur la génétique littéraire (d'autres auteurs seront également évoqués), pour en venir à une réflexion sur le « premier Céline », celui de *Voyage au bout de la nuit*, *Mort à crédit*, *Guignol's band*. Ces romans seront lus en regard des textes retrouvés : *Guerre*, *Londres*, *La Volonté du roi Krogold*. Il s'agit d'une étude d'ensemble de ces manuscrits et des problèmes qu'ils posent : lecture, transcription, interprétation. On y abordera aussi bien des problèmes techniques (comment déchiffrer le texte ? comment « l'établir » ?) qu'interprétatifs (traitement de l'espace et du temps, onomastique, statut des personnages, évolution du style, spécificités des thèmes, présence de l'idéologie). Le fil directeur du propos étant bien entendu d'effectuer des comparaisons avec les textes publiés et contrôlés par Céline.

Voyage au bout de la nuit, *Mort à crédit* et *Guignol's band* sont publiés en Folio ; ce sont de gros romans, que vous n'êtes pas obligés de connaître par cœur... Mais il serait souhaitable d'en connaître au moins les grandes lignes. Pour les autres textes, qui ne sont pas encore disponibles en collection de poche, il est toujours possible de les acquérir d'occasion. Mais ce n'est pas une solution idéale ! Des photocopies et/ou des projections de type « powerpoint » permettront de pallier cet inconvénient.

Corpus :

L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio n°28

L.-F. Céline, *Mort à crédit*, Gallimard, Folio n°1692

L.-F. Céline, *Guignol's band*, Gallimard, Folio n°2112

L.-F. Céline, *Guerre*, Gallimard, 2022

L.-F. Céline, *Londres*, Gallimard, 2022

L.-F. Céline, *La Volonté du roi Krogold suivi de La Légende du roi René*, Gallimard, 2023

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24)

Seuls les M1 suivent cette UE (les M2 ont moins d'UE pour pouvoir se concentrer sur leur mémoire).

Vous devez choisir

- 2 EC parmi les 7 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43)

ou

- 1 EC parmi les 7 cours de Fondamentaux de la recherche présentés ci-dessus dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43), et 2EC parmi les cours de Sciences de l'Antiquité présentés ci-dessous.

Cours de Sciences de l'Antiquité

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde grec) 1 h / semaine

M. Cahanier

Ce cours vise à former aux principaux aspects historiques, culturels et littéraires de la civilisation grecque de l'époque classique à la conquête romaine. L'objectif est d'acquérir les connaissances civilisationnelles, nécessaires pour comprendre les références culturelles des textes grecs que à traduire ou à analyser au CAPES. En amont du cours, afin d'avoir une vue d'ensemble du monde grec, il conviendra de lire le manuel de référence du cours, *Le monde grec antique*, par M. C. Amouretti et F. Ruzé. Après une séance d'introduction, consacrée à un diaporama de l'histoire du monde grec, chaque cours sera consacré à un thème plus spécifique, et appuyé en particulier sur des textes littéraires étudiés en traduction. Vous devrez, seul ou en binôme, effectuer un travail de recherche sur un thème choisi au sein d'une liste de sujets d'histoire sociale, religieuse ou politique. Ce travail sera restitué en cours sous forme d'une présentation orale reposant sur un dossier comprenant les sources exploitées et une bibliographie sélective.

Réceptions de l'Antiquité (1 h / semaine)

Mme Boijoux

Alors que s'ouvrent, dès le début du XV^e siècle, de nouveaux horizons aux sociétés européennes parties à la conquête de mondes inconnus, les humanistes, qui parcourent l'Europe à la recherche de manuscrits, (re)découvrent un « continent » de textes antiques, grecs et latins, qui les engagent, parallèlement au développement de l'imprimerie et à la multiplication des centres universitaires, dans une « révolution » culturelle et érudite bien souvent au service des pouvoirs politiques. Tout en soulignant l'influence du contexte politique, culturel et linguistique sur la création artistique et littéraire, nous retracerons l'émergence de la philologie classique, et ses enjeux dans la définition des savoirs, et analyserons les mécanismes de transfert et de transmission qui irriguent cette période – au premier rang desquels l'exercice de la traduction (*translatio* en latin).

Bibliographie indicative :

-CROUZET-PAVAN E., *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2013.

- GALLAND-HALLYN P., HALLYN F., TOURNOY G. (dir.), *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, Genève, Droz, 2005.
- GARIN E., *L'humanisme italien*, Paris, Albin Michel, 2005.
- GARIN E., *L'homme de la Renaissance*, Paris, Le Seuil, 1990.
- LEROUX V., SÉRIS É. (dir.), *Théories poétiques néo-latines*, Genève, Droz, 2018.
- RICO F., *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Erasme*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- SALADIN J.-C., *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)

M. Amato

L'école de Gaza.

Le séminaire abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

UE préprofessionnelle (UE 25)

Vous avez le choix entre :

- 1) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
- 2) Latin débutant 1 (20 h)
- 3) Grec débutant 1 (20 h)
- 4) Stage hors Université
- 5) Stage recherche au sein du laboratoire

Veuillez vous reporter aux descriptions données au premier semestre pour l'UE15/35.

UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr ou consultez la page internet dont voici le lien : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-lengagement-etudiant>

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **dans la limite des places disponibles**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc *après inscription* auprès de Reda Tagri : Reda.Tagri@univ-nantes.fr

Journée d'orientation

L'université organise une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales. Celle-ci aura lieu début du deuxième semestre (les dates précises seront communiquées ultérieurement par l'université). Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ? Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc. Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

Le mémoire

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte, ou encore d'une étude de traductions. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, et à qui il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours de méthodologie de l'écrit est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans

Sauf exception, vous vous engagez à travailler sur votre mémoire de recherche pendant les deux ans, avec une soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité. Il reste cependant possible de choisir en accord avec son directeur un mémoire en un an. C'est toujours le cas lorsqu'on arrive en M2 à l'université de Nantes.

Les étudiants qui entrent en M1 ont jusqu'au 1^{er} décembre pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix d'encadrant. Cela permet de murir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

Soutenance du mémoire de M1 :

Attention : bien souvent les étudiants ne sont pas prêts et paniquent au mois de mai pour réussir à présenter quelque chose en juin. Il faut y travailler toute l'année. La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre peut être le suivant :

- présentation du projet de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),

- rédaction d'une partie du futur mémoire (une trentaine de pages au total),
- plan détaillé,
- bibliographie.

Mais les attendus varient en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes manuscrits ; la présentation d'une partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant de M1 est incité à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Soutenance du mémoire de M2 :

Le mémoire de recherche soutenu dans sa version finale à l'issue du M2 doit représenter un volume total de 80 de pages *a minima*. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

Dépôt de sujet

Depuis 2021, le dépôt des sujets se fait par voie électronique, sous la forme d'un questionnaire en fin de premier semestre.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, il faut compter au moins **une dizaine de jours** afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant.

Le jour de la soutenance, vous devez apporter un exemplaire de votre mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Déroulement de la soutenance :

1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

a) Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.

b) Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

c) Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.

d) Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

Équipe enseignante du département de lettres modernes

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
211	Mme AVIGNON Nathalie	MdC	nathalie.avignon@univ-nantes.fr
213	Mme BROCHARD Cécile	MdC	cecile.brochard@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degaugue@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
221	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombez@univ-nantes.fr
201	M. MENIEL Bruno	PR	bruno.meniel@univ-nantes.fr
207	Mme MILLION-HAZO Louise	MdC	louise.millon-hazo@univ-nantes.fr
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	sibylle.orlandi@univ-nantes.fr
203	Mme PARIS Claire	PRCE	claire.paris@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
205	Mme PINEL Marie	MdC HDR	marie.blain-pinel@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
	M. TOKAREV Dimitri	Prof. invité	dimitri.tokarev@univ-nantes.fr
201	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur des universités

PRAG : Professeur agrégé de l'enseignement du second degré

PRCE : Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

Thématiques de recherches et d'encadrement

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme AVIGNON

- Travaux sur le roman, périodes modernes et contemporaines.
- Domaines linguistiques et culturels nord-américain, germanique et slave.
- Littérature et musique.
- Littérature et discours scientifiques.

Mme BROCHARD

Littérature comparée : domaine extra-européen contemporain (littératures latino-américaines, africaines, nord-américaines et australiennes) ; roman, poésie, théâtre

Littérature de la dictature et de la violence politique, littératures postcoloniales ; engagement et éthique en littérature

Littératures autochtones contemporaines (Amérique du Sud et du Nord, Australie, Afrique), écrivains plurilingues, écritures minoritaires ; choix des langues autochtones et questions de traductions

Domaines linguistiques : espagnol, portugais (Brésil), anglais, français ; intérêt pour les langues autochtones

M. CLAUDEL

1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.

2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.

3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles) :

1) La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Erasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective).

2) La formation du domaine romanesque européen moderne :

- la nébuleuse du roman comique : roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », *Schelmenroman*.

- influence sur le roman de genres mineurs (nouvelles) et parfois oubliés (éloge paradoxal, satire ménippée, dialogue humaniste). Étude de ces hybridations génériques.

- Littérature de voyage, utopies, robinsonnades (périodes anciennes).

- Roman, exemplarité, morale (la rhétorique sermonnaire chez Mateo Aleman, Jean-Pierre Camus, Henry Fielding par ex.).

3) Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité :

- La reprise et la transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme), notamment dans l'optique d'une histoire de l'incrédulité moderne.

- Littératures et savoirs à l'époque de la révolution scientifique (voir descriptif du cours de M1).

- Littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires).

4) Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.
- Les écritures autobiographiques contemporaines.
- Les avant-gardes littéraires et artistiques.
- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).
- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).
- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).
- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Littérature française du XVII^e siècle. Mes centres d'intérêt portent plus particulièrement sur :

- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.)
- les nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.)
- l'histoire culturelle du XVII^e siècle et sa réception
- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.)
- éditions critiques et enquêtes éditoriales

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude, diffusion et réception des œuvres de femmes : participer à faire sortir de l'oubli le « matrimoine »
- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.)
- Diffusion et réception des œuvres galantes
- La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle.

Bourse gender : j'ai proposé un sujet en juin dernier qui a été retenu pour bénéficier d'une bourse donnée par le réseau de recherche nantais « Gender ». Cela signifie que l'étudiant-e qui sera intéressé-e par le sujet ci-dessous, recevra une bourse de 1000 euros (500 à l'inscription, 500 à la soutenance). Il ou elle devra accepter que son travail puisse faire l'objet d'actions de valorisation. Voici le sujet de mémoire que je propose (possibilité de le restreindre ou le redéfinir, à discuter avec moi) : « L'animalisation des femmes dans les discours misogynes d'Ancien Régime ». Merci de me contacter par courriel pour plus d'information.

Argument : Parmi les accusations et insultes envers les femmes qui prospèrent dans les traités misogynes de l'âge classique (*L'Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* ; *La Méchanceté des filles* ; *Le Miroir des femmes* ; *La Boîte à malices ou la ruse et les astuces des femmes...*), régulièrement des métaphores et comparaisons animalières sont mises en œuvre pour dénigrer le genre féminin tandis que certains animaux sont censés avoir des accointances particulières avec les femmes. Le travail consistera à inventorier ce bestiaire misogyne, à en mesurer la récurrence, la diffusion et les évolutions, et à réfléchir sur son impact imaginaire. L'animalisation des femmes dans le discours misogyne tient-il seulement de l'insulte ? Que dit ce lien imaginaire, qui remonte à la vieille entente entre Ève et le serpent ?

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.

- Histoire de l'édition littéraire.
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Quelques idées de sujets possibles :

- Etude d'une collection éditoriale
- Réception d'une œuvre ou d'une figure littéraire au XIXe ou au XXe siècle
- Etude d'un corpus de discours politiques mobilisant des références littéraires
- Etude de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire
- Etude d'un réseau littéraire

Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : cethefi.org). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écrits, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (la place des Lumières dans le monde arabo-musulman ; les interrogations portées par les *post-colonial studies* etc.).
- formes théâtrales actuelles : recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; adaptations de textes non destinés a priori au théâtre ; mise en scène de la violence.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MÉNIEL

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XV^e siècle à la première du XVII^e siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires : textes narratifs (poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...) ; le tragique : tragédie et histoires tragiques ; éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs : droit et littérature ; philologie, médecine, théologie, philosophie ; mythologie ; anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

Mme MILLON-HAZO

- la littérature médiévale, en particulier le *Roman de Renart*, *Le Roman de Fauvel*, *Le Roman de la Rose*, Christine de Pisan, les fabliaux érotiques, les farces, les mystères
- la littérature du XVI^e siècle, en particulier Rabelais, Montaigne, Du Bellay, Louise Labbé, Maurice Scève, Pernette du Guillet
- l'animalité dans la littérature, l'histoire des représentations, les arts
- le rire et la subversion dans les littératures médiévale et renaissance
- la querelle des femmes Moyen Âge - XVI^e siècle

Mme ORLANDI

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX^e et XXI^e siècles. Les approches privilégiées sont :

- l'étude stylistique de la prose,
- l'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- l'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées ...),
- les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- les études sur des textes plurilingues,
- l'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- l'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- l'étude de la ponctuation,
- l'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe.).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e).
- Littérature fin de siècle (XIX^e) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX^e et XX^e siècles.

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

Mme PINEL

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

- 1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.
- 2°) Échanges littéraires (les médiateurs, comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ; l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ; la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshe, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ; le renouveau de la littérature

chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ; les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ; les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ; les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).

3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique : étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc. ; étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma (N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins). Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma ; traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.) ; Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme) ; Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

Théâtre et histoire culturelle du XVIII^e siècle. Domaines de recherche : édition, interdisciplinarité (musique, art), parodie, problématiques sociétales, humanités numériques. Exemples de sujets (bien d'autres sont possibles, à définir en relation avec vos motivations)

1) Edition critique d'une pièce de théâtre manuscrite inédite du XVIII^e siècle (transcription, annotation, contextualisation, méthodes numériques d'annotation etc.). Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition, histoire du livre, possibilité de publication sur internet...).

2) Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles (Étude des illustrations de théâtre XVII^e-XVIII^e siècles : le rapport de l'image au texte), théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra), ; évolution, transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).

3) Reconstruction du portrait d'une actrice ou d'un acteur (rumeurs, caractéristiques, jeu) à partir de pièces écrites pour elle ou pour lui par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives (anecdotes, journaux, correspondance etc.)

4) En lien avec le projet VESPACE (<http://vespace.univ-nantes.fr/>) consacré à la reconstitution interactive en réalité virtuelle d'un théâtre : recherche des interactions sociales dans les « serious games » en comparaison avec des sources du XVIII^e siècle (archives de police, correspondance secrète etc.), théâtre et jeu vidéo (la ludification du savoir). L'hygiène, la police, la politesse...

M. TETTAMANZI

- Littérature du XX^e siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes.



<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-modernes>

Département de Lettres modernes
UFR Lettres et langages
Pôle Humanités